

MARCHE PUBLIC PAR PROCEDURE ADAPTEE
POUR LA CRÉATION ET L'ANIMATION DU PAVILLON "DE LA TERRE A LA MER LIGÉRIENNE" LORS DU
SALON DE LA MER XXL

Ce présent marché a pour objet l'identification d'un ou plusieurs prestataire(s) en mesure de créer et d'animer un pavillon de la mer lors du Salon Mer XXL se tenant du 29 juin au 10 juillet 2019 au Parc Expo de la Beaujoire, Nantes.

Ce marché fait suite à la procédure de mise en concurrence infructueuse portée par le Comité Régional de la Conchyliculture échue le 25 février 2019.

CONTENU

- I- CONTEXTE DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE DE LA MER LIGÉRIENNE
- II- PRÉSENTATION DES STRUCTURES
- III- PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT
- IV- PRÉSENTATION DU PAVILLON
- V- CONTENU DE LA RÉPONSE
- VI- CALENDRIER PRÉVISIONNEL
- VII- DÉPÔT DES PROPOSITIONS
- VIII- CRITERES DE SELECTIONS DES CANDIDATURES
- IX - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
- X - MODALITÉS DE PUBLICITÉ

1. Contexte de la filière professionnelle de la mer ligérienne

Les Pays de la Loire sont la 2^{ème} région en valeur commerciale débarquée en France avec plus de 100 millions d'euros de produits de la mer commercialisés. La région ligérienne occupe aussi la 4^{ème} place de la production conchylicole française avec environ 13 000 tonnes de coquillages d'élevage par an pour un CA de l'ordre de plus de 100 millions d'euros.

Ces activités côtières jouent un rôle structurant et participent à la stratégie de développement et d'aménagement du territoire. Les emplois directs liés à l'activité maritime induisent une forte activité de distribution, de gestion et de transformation. On estime qu'un emploi en mer engendre trois emplois à terre.

Malgré des résultats positifs, la filière connaît actuellement des difficultés. Celle-ci sont particulièrement visibles dans le manque de renouvellement des flottilles et des équipages, aujourd'hui l'âge moyen des patrons en Région est de 45 ans. Ces difficultés s'expriment tout autant dans la conchyliculture quant à la reprise des entreprises.

A ces constatations s'ajoute une opinion publique parfois dégradée sur ces activités primaires.

Les acteurs de la filière ligérienne souhaitent promouvoir les métiers et les produits locaux. Afin de répondre à ces problématiques partagées par le secteur, les acteurs de la filière se rassemblent afin de mutualiser leurs moyens et de promouvoir ensemble la filière ligérienne.

2. Présentation des structures

L'acheteur :



Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Pays de la Loire (COREPEM) est une organisation professionnelle de droit privé exerçant des missions de service public. Régi par le Code Rural et de la Pêche Maritime (Livre IX, articles L912-1 et suivants). A ce titre le COREPEM assure de nombreuses missions dont la représentation et la promotion au niveau régional des intérêts généraux des professionnels exerçant une activité de pêche maritime ou d'élevage marin. Le COREPEM est présidé par un élu professionnel : Monsieur José JOUINEAU. Le COREPEM dispose d'une équipe de permanents de 20 salariés.

Les partenaires :

- OP Vendée : Organisation de producteurs des pêcheurs de Vendée (Ile d'Yeu, Les Sables d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie)
Contact : Jérôme MAILLET, tel 02.51.95.18.07
- OP Estuaire : Organisation de producteurs des pêcheurs civiliers.
Contact : Alexandra COLIAS, tél 06.78.05.07.27
- OPPAN, Organisation de producteurs des pêcheurs artisans de l'île de Noirmoutier. Contact : Christian CLOUTOUR, tél 06.15.64.03.68
- SEM des ports du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Gestionnaire des ports de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, pêche et plaisance.
Contact : Jean-François BIRON, tél 02.51.60.08.80
- CCI Vendée. Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée, gestionnaire des ports de pêche du département.
Contact : Sylvain RAVON, tél 06.88.62.28.40
- Ecole des pêches de l'île d'Yeu : lieu d'apprentissage des métiers de la mer qui prépare aux métiers de la pêche.
Contact : Jacky COUTHOUIS, tél 02.51.58.76.23

- MFR de Challans : Les Maisons Familiales Rurales sont des associations de parents et de professionnels qui forment par alternance, des jeunes et des adultes de la quatrième au BTS. La MFR de Challans forme aux métiers de la conchyliculture et de la pêche à pied.
Contact : Christelle RETOUX, tél : 02 51 68 21 49

- Lycée professionnel Maritime Jacques Cassard de Nantes : lieu d'apprentissage des métiers de la mer qui prépare aux métiers de la pêche. Formation initiale et continue pour les brevets maritimes à la fois pêche, commerce et plaisance professionnelle.
Contact : Michel RUNIGO, tél 06.87.09.65.60

- Lycée Olivier Guichard de Guérande : lieu d'apprentissage des métiers de la mer qui prépare aux métiers de l'aquaculture et cultures marines.
Contact : Yvonnick CARIOU, tél : 02 40 24 93 10

- Fédération des Spiruliniers de France : Mettre en œuvre toutes formes d'action utile à la valorisation, au soutien et au développement de la production de spiruline Française.
Contact : Hugo BAUDET, tél : 06.99.23.63.79

- ALEGINA : Entreprise de valorisation des coquilles d'huîtres
Contact : Philippe GABORIEAU, tél : 06.76.15.60.74

- ORA : Association Océan Récif Avenir
Association dont l'objectif est la préservation et le développement de la faune et de la flore, à travers la création de zones propices à la vie sous-marine, en s'appuyant sur les qualités naturelles de l'acier. En offrant une seconde vie aux structures, elles deviendront rapidement un habitat luxuriant pour de nombreuses espèces.
Contact : 07.68.70.97.57

- Atlantique Scaphandre : Installée depuis 2004 sur la zone portuaire (La cabaude) des Sables d'Olonne et depuis 2010 à la Rochelle, cette entreprise réalise des travaux sous-marins.
Contact : 06.20.41.46.33

- CRC Pays de la Loire : Organisation professionnelle représentant la filière conchylicole de l'estuaire de la Loire à la Baie de l'Aiguillon.
Contact : Apolline Lebourg, tél : 06.38.69.04.47

- CRC Bretagne Sud : Organisation professionnelle représentant la filière conchylicole de Bretagne Sud qui s'étend de la Rade de Brest jusqu'au Nord de l'estuaire de la Loire.
Contact : 02.97.24.00.24

- SMIDAP : Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche en Pays de la Loire. Le SMIDAP contribue au développement de l'aquaculture et de la pêche régionale et coordonne leur mise en œuvre pour les collectivités locales compétentes (Région des Pays de la Loire)

et Départements de Loire-Atlantique et Vendée) et les partenaires concernés, professionnels, organismes scientifiques, administrations et autres collectivités dont il constitue l'interface.
Contact : Erwann LE FLOC'H, 02 40 89 61 37

Les partenaires désigneront un Comité de Pilotage afin de réduire le nombre de présents lors des réunions avec le ou les prestataire(s) retenu(s).

3. Présentation de l'événement : La mer XXL

La mer XXL est une "exposition universelle de la mer" basée à Nantes (La Beaujoire) du 29 juin au 10 juillet 2019. Cet événement est organisé par Exponentes et Infomer groupe Ouest France. Plus de 100 000 visiteurs y sont attendus tout au long de l'évènement, qui vise un public large et de tout âge. Le prix d'entrée est fixé à 15€.

L'exposition est répartie selon 7 thématiques sur plus de 66 000m² de surface d'exposition :

- La mer source d'énergie
- La mer qui nous rend heureux
- La mer qui nous nourrit
- La mer qui nous fait rêver
- La mer qui nous soigne
- La mer à préserver
- La mer qui nous fait vivre

Plus d'informations sont disponibles sur le site officiel : <https://www.lamerxxl.com/>.

4. Le Pavillon "De la Terre à la Mer Ligérienne"

Les différentes structures présentées précédemment ont souhaité monter un "groupe projet" afin de candidater en tant que "porteur d'animation" lors de cet événement dans la thématique : la mer qui nous nourrit.

Le Pavillon est situé dans le HALL XXL (voir plan ci-dessous)



La volonté du « groupe projet » est d'amener le grand public au cœur de nos métiers en reproduisant à taille réelle nos différents secteurs d'activités professionnelles. Pour cela, le pavillon à une surface de 529m² sur le thème de la mer nourricière. L'objectif est de faire entrer les visiteurs au cœur de notre espace et de les faire passer systématiquement sur l'ensemble des « stands » de notre pavillon. Nous souhaitons l'aménagement des « stands » sous la forme de « pôles thématiques » pour créer une harmonie des partenaires au sein du pavillon. Les animations au sein des pôles « thématiques » pourront être aiguillées par les partenaires eux-mêmes et doivent être pris en compte par le ou les prestataire(s).

Par exemples :

- pôle innovation et conchyliculture : bassins de spiruline, éclosérie-nurserie, micro-algues, tables ostréicoles, bouchots...
- pôle pêche : maquette de navires et d'engins de pêche, prise en compte de l'environnement dans la gestion des pêches, usages et espaces, vivier...
- pôle formation : reproduction d'une passerelle de navires et de la technologie à bord...
- pôle gestion-valorisation

Les visuels d'habillage de fond seront principalement constitués de photographies des métiers, éditées en HD et affichées sur les parois des stands. Les photographies seront issues d'une banque d'images qui sera réalisée spécifiquement pour cet événement par le prestataire. Nous envisageons également d'axer les animations sur les nouvelles technologies et de les diffuser sur des écrans au sein

de certains pôles « thématique ». Ces pôles thématiques pourront aussi être habillés par de l'information vulgarisée "la gestion des ressources halieutiques" par exemple.

Nous souhaitons la mise en place d'un espace dédié qui serait le cœur de notre pavillon : la place des animations principales, qui rythmeront les journées selon un planning défini en amont. Les animations seront retransmises en temps réel sur des écrans de notre pavillon, afin d'être visibles depuis l'ensemble des pôles « thématique ».

Par exemples :

- animations culinaires et mises en valeurs de nos produits par des chefs étoilés
- dégustations de produits de saison
- reproduction d'une criée avec vente des produits
- atelier de filetage

De plus, tout au long du salon une animation pédagogique est à prévoir, à destination des enfants mais aussi des adultes (exemples : 2 « chasses aux trésors » à créer en fonction des cœurs de cible) avec des récompenses à la clef (fournies par des entreprises régionales).

Le prestataire aura pour mission d'anticiper la réalisation du planning d'animation afin de pouvoir communiquer autour de celui-ci en amont de l'événement sur les différents réseaux des partenaires et du salon lui-même.

Informations techniques :

Le stand comme indiqué sur le plan, a une contrainte technique de sécurité avec la présence d'un RIA (Robinet et Incendie Armé), d'une hauteur de 1mètre avec un habillage possible en V sur une hauteur similaire tout en laissant le matériel visible. Le dérouleur de la lance à incendie doit être accessible sur 180°. L'habillage sera soumis au chargé de sécurité de l'événement pour approbation.

Nous envisageons de faire mettre de la moquette sur les zones de circulation du public. Il faudra prévoir des réserves pour le stockage et un espace « pôle technique ». Il faudra envisager la location d'une chambre froide ou réfrigérateur de taille suffisante pour stocker les produits de la mer du banc de poissons et les denrées dédiées aux animations culinaires.

Une liste de prestations proposées par le salon (moquette obligatoire ...) est ci-après présentée :

ELECTRICITÉ			
Choisissez la bonne puissance pour votre boîtier électrique, adapté à votre stand et à vos besoins :			
Branchements 2 fils 220 V comprenant pose d'un disjoncteur et consommation			
1 à 3 KvA	260 €	X	€
4 à 6 KvA	428 €	X	€
Branchements 4 fils 380 V comprenant pose d'un disjoncteur et consommation			
1 à 6 KvA	498 €	X	€
7 à 10 KvA	559 €	X	€
11 à 20 KvA	796 €	X	€
RÉSERVE			
Réserve avec porte fermant à clé	140 €	X	€
MOQUETTE			
..... le m ²	8,50 €	X	€
EAU			
Branchement, évacuation, consommation sans évier	200 €	X	€
Branchement, évacuation, consommation + location évier avec support	285 €	X	€
Location évier autonome (dans la limite des stocks disponibles)	249 €	X	€
Location ballon d'eau chaude (capacité 15 L) avec raccordement*	164 €	X	€
Location ballon d'eau chaude (capacité 100 L) avec raccordement*	271 €	X	€
Forfait raccordement* d'un appareil exposant (ex. machine à café)	109 €	X	€
Pack Eau : remplissage et vidange de bassin	208 €	X	€
*Raccordement : dans le cas où le point d'eau est situé à moins d'1 mètre			
Compter 1 branchement d'eau par raccordement.			
NETTOYAGE DE VOTRE STAND :			
Nettoyage quotidien comprenant : enlèvement du film de protection de la moquette de stand (avant l'ouverture du salon), dépoussiérage des tables, banquettes, chaises et fauteuils, vidage des corbeilles, dépoussiérage des sols par aspiration.			
Nettoyage pour stands inférieurs à 36 m ²	10 €	X	€
Nettoyage pour stands supérieurs à 36 m ²	7 €	X	€
INVITATIONS - Possibilité de commander des invitations supplémentaires			
De 10 à 50	10 €	X	€
De 50 à 100	8,50 €	X	€
Plus de 100	7,50 €	X	€
OBLIGATOIRE			
La validation du plan (stand et environnement) par l'organisateur est obligatoire ; le plan est à soumettre à EXPONANTES impérativement avant le 29 février 2019.			
TOTAL 1			
Prestations complémentaires			€

5. Contenu de la réponse

La proposition du soumissionnaire contiendra à minima : (i) une présentation de l'entreprise, (ii) une description détaillée des moyens mis à disposition pour répondre à la prestation, (iii) une proposition technique et visuelle et (iv) une proposition financière.

La présentation de l'entreprise (i) comportera les éléments suivants :

- Une présentation de la structure ;
- Les références de la structure sur des prestations similaires ;
- La composition de l'équipe et ses compétences ;

L'entreprise devra faire preuve : de créativité, de réactivité, d'innovation et d'un réel soutien dans l'organisation.

La description détaillée des moyens mis à disposition pour répondre à la prestation (ii) présentera les équipements techniques et les moyens humains dédiés à la prestation.

La proposition technique et visuelle (iii) sera détaillée selon les objectifs suivants :

- Création du pavillon : Structure du stand et visuels. Ces visuels doivent être majoritairement réutilisables et intemporels. La structure comprend notamment les espaces de stockage, un pôle technique de gestion (éclairage, son...)
- Communication sur le pavillon en amont de l'événement : création de contenu pour les réseaux sociaux etc...
- Création d'une banque d'images et vidéo nécessaires à la création des supports
- Création de supports visuels :
 - De communication : par exemples : kakémonos, flyers, livret de présentation des structures... Les supports doivent être relativement intemporels et non liés à l'évènement afin d'être réutilisables par les structures partenaires sur d'autres événements
 - D'activités : par exemple, passerelle de navire
- Gestion des animations : Création d'animations (par exemple : chasse aux trésors, jeux de l'oie pour enfants et adultes,...), création et gestion d'un planning d'animations...
- Mise à disposition d'un animateur
- Montage et démontage du pavillon
- Contact avec les partenaires : se procurer du contenu pour les stands/animations, se renseigner sur les besoins en supports de communication, matériel disponible pour les animations...
- Contact avec les organisateurs du salon : organisation, technique, sécurité...

La proposition financière (iv) contiendra un devis détaillé de la prestation :

Celle-ci devra couvrir l'ensemble des frais : conseils, propositions, créations, fabrications, honoraires, frais de missions... Il est important de noter que les échanges nécessaires avec le COREPEM, le CRC PdL et le COPIL seront probablement nombreux et la prestation devra tenir compte de cet élément. Les réunions se tiendront principalement dans les locaux du CRC PdL à Beauvoir-sur-Mer.

Il est par ailleurs souhaité un devis « à tiroirs », permettant à la Commission d'attribution de retenir certaines parties de la proposition de manière indépendante.

La proposition financière doit approcher les 40 000 € HT.

L'attribution de la prestation se fera sous réserve de l'obtention des subventions engagées et confirmées ultérieurement.

6. Calendrier prévisionnel d'exécution des prestations :

Lancement du marché public par procédure adaptée	14/03/2019
Echéance du marché public par procédure adaptée	28/03/2019
Réunion de la commission d'attribution de la prestation	01/04/2019
Attribution de la prestation	15/04/2019

1e Rencontre du COPIL et de l'entreprise	18/04/2019
2e Rencontre du COPIL et de l'entreprise : Finalisation des animations (contenu et visuel)	06/05/2019
3e Rencontre du COPIL et de l'entreprise	23/05/2019
Réunion de préparation (Partenaires / Prestataire(s))	18/06/2019
Montage du Pavillon	Du 24/07/2019 au 27/06/2019
Période du salon	Du 29/06/2019 au 10/07/2019
Démontage du Pavillon	Du 11/07/2019 au 13/07/2019

7. Dépôt des candidatures

La proposition devra parvenir au plus tard le **28 mars 2019 avant 17h00** :

- Par voie électronique à l'adresse suivante : corepem@corepem.fr avec copie à florence.kerloch@corepem.fr

OU

- Par courrier à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) :
COREPEM, 2 rue Colbert, 85100 Les Sables d'Olonne

8. Critères de sélections des candidatures

Au vu des renseignements fournis, tout soumissionnaire n'ayant pas transmis toutes les informations suffisantes avant l'échéance du marché public ou dont les capacités paraissent trop limitées pourra être éliminé. Toute proposition parvenant au-delà de l'échéance fixée ne sera pas considérée.

La sélection des candidatures sera effectuée selon les critères suivants, pondérés à part égale :

- Compréhension et adéquation de la prestation proposée avec les attentes de l'acheteur et de ses partenaires (10pts)
- Pertinence et qualité de la proposition technique et visuelle par rapport aux besoins des structures (20pts) ; La capacité du ou des prestataires à réaliser à la fois le stand et les animations sera notée à part égale.
- Proposition financière (20pts).

Les propositions reçues dans le délai imparti seront examinées par la commission "d'attribution de la prestation". La commission est susceptible de réaliser une pré-sélection de prestataires pour lesquels il sera demandé une présentation lors d'une audition par la commission d'attribution de la prestation qui conviera à titre consultatif les partenaires du projet.

Une note inférieure à 25 points sera éliminatoire.

L'acheteur se réserve le droit de négocier après la sélection du prestataire en fonctions des fonds alloués.

La présente procédure de marché publique adaptée est publiée pendant une période de quinze jours, du 14 mars au 28 mars sur le site internet du COREPEM (<https://www.corepem.fr/>).

9. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront faire parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des propositions (soit le 23 mars) une question écrite à : corepem@corepem.fr avec copie à florence.kerloch@corepem.fr

Il ne sera répondu à aucune question posée oralement.

Tous les candidats pourront avoir accès aux questions et aux réponses apportées sur le site internet du COREPEM.

10. Modalités de publicité

L'ensemble des documents sont disponibles en accès libre, en version complètes et téléchargeables à partir du site internet du COREPEM : <http://www.corepem.fr/>